



Le 1 septembre 2010

Nouvelle liste d'ancienneté

Bonjour,

Un petit mot sur la nouvelle liste d'ancienneté du 30 juin 2010 que nous venons de recevoir de la Commission scolaire.

Nous vous invitons à consulter cette nouvelle liste d'ancienneté qui devrait être affichée sur un babillard dans chacun des établissements de la Commission scolaire.

Vous avez 45 jours à compter du 31 août 2010 pour faire corriger votre ancienneté si celle-ci devait être erronée. Un formulaire est prévu dans le cas d'une correction et celui-ci, dûment complété devra être retourné à Mme Fannie Bleau ou Mme Lyne Guindon aux ressources humaines de la Commission scolaire.

Nous vous invitons aussi à nous envoyer une copie de votre demande de correction au bureau syndical par courrier interservices. Nous pourrions ainsi suivre la démarche et nous assurer que la correction sera effectuée.

N'hésiter pas à nous appeler pour toutes autres questions au numéro habituel : 450 430-1167 ou à consulter notre site internet au : www.scfp4296.com

Bonne rentrée!

Sylvain Ladouceur.
Président
SCFP 4296.